

**- Stage  
Gilles Géraldine**

## Objectifs

Le stage est obligatoire pour chaque élève.

Le stage conventionné permet de mettre en pratique les connaissances acquises au cours des études.

Durée du stage : 8 à 10 semaines.

L'objectif est d'enrichir, de compléter les connaissances et compétences de l'étudiant en lien avec son champ d'activité disciplinaire.

Le stage vise à :

- Mettre l'étudiant en contact avec le milieu professionnel, découvrir le monde du travail et les différents secteurs d'activités vers lesquels sa discipline peut le diriger.
- Développer une démarche de prospection personnelle
- Ancrer l'étudiant dans le milieu professionnel et le préparer à la vie active

## Contenu

Le contenu du stage doit être en lien avec le monde de la publicité.

Une convention de stage sera signée entre l'ESA, le responsable de stage et le stagiaire.

Le type de stage est très variable suivant le secteur : agence de publicité • agence de communication active dans le digital et le print ou la vidéo • creative digital content • community management • studio graphique • etc.

La période de stage est de 8 à 10 semaines.

A la fin du stage, un rapport écrit doit être rendu, contenant l'évaluation du maître de stage, la présentation du lieu de stage, le projet de stage, la présentation du maître de stage, la synthèse des différents jours du stage et des travaux réalisés, et une conclusion.

Une présentation orale aura également lieu devant les élèves de Bac2 avec support Powerpoint.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Présentation générale des conditions et du règlement du stage l'année scolaire qui précède le stage.

Une liste de lieux de stage est mise à leur disposition pour les aider dans leur recherche.

Un suivi individuel sur rendez-vous et en ligne est mis en place, il se fait à la demande de l'étudiant afin de l'accompagner dans la rédaction de son CV et de son book, la rédaction de sa candidature et la recherche du lieu de stage.

Visite du lieu de stage ou entretien en ligne à la moitié du stage.

## Bibliographie

Non obligatoire

## Mode d'évaluation pratique

- La note totale de l'évaluation comporte l'évaluation du responsable de stage (professeur) et le maître de stage (personne responsable dans l'agence) la pondération est fournie à l'étudiant avant le stage.
- La note pour l'UE stage comprend l'évaluation du responsable stage et du maître de stage (et des profs pour la présentation ?) et dans quelle pondération
- Evaluation réalisée au terme du stage par le responsable; cette analyse est répartie en quatre points essentiels : aspect social, aspect métier, aspect technique, aspect humain.
- Démontre ses acquis par le partage des travaux réalisés pendant le stage dans un rapport écrit et une présentation orale.
- Synthèse journalière réalisée par le (la) stagiaire.
- 50 % des points sont nécessaires à la réussite.
- Il n'y a pas de seconde session

## Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours